ÉGALITÉMAG.com

la newsletter

Juin 2026

N°22

LE REGARD D'ÉGALITÉMAG



Quand la Moudawana se heurte à la réalité

Depuis des mois, la réforme du Code de la famille occupe les débats. Experts, militantes, institutions, tout le monde s'exprime sur ce que devrait contenir la nouvelle Moudawana. Mais pendant que Rabat discute, la réalité, elle, continue de tourner, sans attendre les textes. Et ce vécu raconte une autre histoire.

À Figuig, Khamssa et Karima vivent à vingt kilomètres de la ville, sous une tente rapiécée avec des bouts de djellaba et des bâches en plastique. Karima a quitté l'école à 13 ans. Elle sait que sa famille lui choisira un mari, sans qu'elle ait son mot à dire. La réforme prévoit pourtant de renforcer le consentement des femmes au mariage et d'encadrer le mariage des mineures. Mais

entre l'annonce d'une loi et sa réalité sur le terrain, il y a un fossé immense. Pour ces femmes nomades, il faudra des adouls itinérants, des tribunaux accessibles, des écoles adaptées au nomadisme. Sans cela, la réforme, certes nécessaire, restera un texte de plus, loin de leur quotidien.

Pendant ce temps, dans les salles d'examen, c'est l'école elle-même qui sabote le message. Un sujet du bac 2026 a demandé aux candidat·es de débattre de l'idée que la femme serait faite pour se marier et faire des enfants. Une question sortie tout droit d'un autre siècle, validée par l'institution censée former les citoyen·nes de demain. La Coalition marocaine pour l'éducation pour tous a immédiatement réagi : comment prétendre réformer la famille si l'école continue d'enseigner que la place de la femme se résume au foyer ? Une loi, aussi avancée soit-elle, ne change rien si les esprits ne suivent pas, et surtout si l'école ne suit pas !

Et puis il y a ce que personne ne regarde vraiment : les enfants. Chaimaa Oblaq, psychologue clinicienne, le dit sans détour. On débat de pension alimentaire, de garde, de partage des biens. On ne parle jamais de l'enfant qui attend son père chaque dimanche, et qui finit par comprendre qu'il ne viendra pas. L'abandon émotionnel laisse des traces qui durent toute une vie : anxiété, dépendance affective, peur d'être quitté. Tant qu'un parent paie, on considère qu'il assume. Comme si l'amour pouvait se résumer à un virement bancaire. La réforme de la Moudawana ne peut pas continuer à penser le divorce uniquement entre adultes. Elle doit intégrer les besoins psychiques de l'enfant, et la garde partagée mérite sa place dans ce débat, non pas comme une revendication entre parents, mais comme une protection pour l'enfant. En dehors des cas de violence ou de danger, un enfant a le droit de garder ses deux parents. Et ce droit ne devrait jamais servir d'arme dans un conflit conjugal.

Enfin, la diaspora marocaine, six millions de personnes, rappelle qu'elle n'a jamais été consultée sur cette réforme. Le Moroccan Women Leaders Network a interrogé des Marocaines vivant en Belgique, en France et en Grande-Bretagne. Leurs priorités : le logement familial, la garde des enfants en cas de remariage, le paiement effectif des pensions alimentaires par-delà les frontières, la reconnaissance de la Khitba pour protéger les femmes et leurs enfants, l'égalité successorale. Ces femmes vivent dans des pays où l'égalité est garantie par la loi, et continuent pourtant de subir, à distance, les failles du droit marocain. Une loi protectrice qui s'arrête aux frontières du pays n'en est qu'à moitié une.

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

REPORTAGE

Par Dounia Z. Mseffer



Les oubliées de Figuig : Quand le Code de la Famille s'arrête aux portes du désert

Loin des salons parlementaires où se prépare la réforme du Code de la famille, les femmes nomades de l'Oriental survivent dans un huis clos régi par la sécheresse et le patriarcat. Entre déscolarisation massive, analphabétisme et mariages arrangés, plongée dans le quotidien de Khamssa et Karima, pour qui la notion même d'émancipation semble appartenir à un autre monde. Reportage.

À vingt kilomètres de Figuig, sur l'axe goudronné qui relie la ville à Bouarfa, une piste bifurque à droite vers les montagnes arides aux teintes ocres et violacées de l'Oriental pré-saharien. Le sol est rocailleux et sec, avec quelques rares îlots de verdure constitués de palmiers dattiers, buissons épineux, ou touffes d'herbe sèche, seuls survivants de ce climat extrême.

À l'horizon, on devine l'oued El Arja et les terres agricoles confisquées par l'État algérien en 2021, une frontière scellée qui a amputé les parcours ancestraux de transhumance des Beni Guil. C'est au bout de cette piste que vivent Khamssa, 48 ans et sa fille, Karima, 19 ans, deux femmes nomades de la tribu des Beni Guil. Ce matin-là, les hommes du campement sont partis s'approvisionner en ville tandis qu'elles restent seules pour préparer à manger, veiller sur l'enclos et le peu de bétail qui a survécu à la sécheresse.

Le pas de Khamssa, dont le visage est profondément marqué par l'usure du vent du désert et du soleil, est assuré. Munie de son bâton, elle fait le tour du propriétaire, un terrain délimité par des branchages et du fil de fer. Elle pointe du doigt el Hassi, le puits d'où ils s'alimentent en eau, les quelques palmiers et arbres en leur possession. À quelques mètres de là, apparaît une petite bâtisse rectangulaire construite en briques de terre et de ciment. C'est là, que le soir, la famille trouve refuge. Juste à côté, une barrière artisanale tressée avec des branchages secs, des palmes entrelacées et du grillage métallique, délimite un enclos où s'abritent quelques chèvres et moutons.

Lire la suite du reportage sur le site

CHRONIQUE

Par Chaimaa Oblaq



Les enfants oubliés du divorce : quand la pension remplace la présence

Le divorce ne détruit pas toujours une famille. Mais l'absence émotionnelle, elle, peut détruire silencieusement un enfant de l'intérieur.

On débat de la Moudawana depuis des mois. On parle de droits, de garde, de pension, de partage des biens. Rarement de ce qu'un enfant ressent quand son père cesse de venir. Chaimaa Oblaq, psychologue clinicienne et militante féministe, met des mots cliniques sur ce que beaucoup de Marocain·es ont vécu sans jamais pouvoir le nommer : l'abandon émotionnel, sa normalisation sociale, et ses traces qui durent toute une vie. Une chronique signée Chaimaa Oblaq*

Chaque semaine, dans mon cabinet, j'accueille des enfants, des adolescent·es et des adultes qui portent en eux les traces invisibles d'un abandon affectif ancien. Ils ne viennent pas en disant : « *Mon père était absent* » ou « *Mon père m'a abandonné* ». Ils viennent avec des symptômes. Une anxiété chronique. Une peur panique d'être quittés. Une hypersensibilité au rejet. Des relations fusionnelles ou impossibles. Des addictions affectives. Des dépressions récurrentes. Des conduites d'échec. Ou une incapacité profonde à se sentir aimables.

Et derrière ces symptômes, un même vide revient souvent : celui d'un parent physiquement vivant mais psychiquement absent. Parfois ce parent continue d'assumer certaines responsabilités matérielles. Parfois il disparaît également sur le plan financier. Les réalités sont

diverses. Mais dans tous les cas, une même blessure demeure : celle d'un enfant confronté à l'absence répétée d'une figure d'attachement dont il avait besoin pour grandir.

Lire la suite de la chronique sur le site



ACTU

Bac 2026 : Le sujet d'examen sexiste qui fait scandale

Par **Dounia Z. Mseffer**

Lors de l'examen régional de français, les candidats et candidates au baccalauréat ont été invités à disserter sur la vocation prétendument exclusivement conjugale et maternelle des femmes. Une formulation qui a fait bondir la société civile dont la Coalition marocaine pour l'éducation pour tous, dénonçant la persistance d'une idéologie conservatrice au sein de l'école publique, en contradiction totale avec les enjeux de la réforme du Code de la famille. Détails

La consigne a en effet de quoi surprendre. Dans la section « *Production écrite* » de l'épreuve régionale unifiée de français (session 2026), les lycéens et lycéennes ont eu à répondre à une question très sexiste : "*Certaines personnes pensent que la femme est faite juste pour se marier et faire des enfants. Partagez-vous cette opinion ?* ". La réaction de la société civile ne s'est pas fait attendre.



ACTU

Code de la famille : Le cri d'alarme de la diaspora marocaine contre l'invisibilité juridique

Par **Dounia Z. Mseffer**

Au sein d'une diaspora de six millions de personnes, les Marocaines vivant à l'étranger refusent d'être les grandes oubliées de la réforme du Code de la famille. À travers une consultation, le Moroccan Women's Leadership Network (MWLN) dresse un état des lieux accablant: complications administratives transnationales, précarité des mariages informels et injustices patrimoniales. Détails.

Le 16 mai 2026, à Casablanca, le Moroccan Women's Leadership Network (MWLN) a présenté les résultats d'une consultation menée auprès de femmes marocaines et d'origine marocaine résidant en Belgique, en France et en Grande-Bretagne. Son objectif : recueillir leurs préoccupations majeures dans le cadre de la refonte en cours de la Moudawana. « *La diaspora marocaine n'a pas été associée aux consultations menées par le comité d'experts. À aucun moment les voix*

Lire l'article en entier

des Marocaines de l'étranger ne se sont fait entendre », explique Amale Daoud, présidente du MWLN.

Lire l'article en entier



ACTU

T-Hiya : Le nouveau souffle du féminisme intersectionnel au Maroc

Par **Dounia Z. Mseffer**

Entre art, recherche académique et militantisme de terrain, le collectif T-Hiya lance une plateforme inédite pour lutter contre les violences de genre. Son arme secrète ? Une cartographie interactive des aides d'urgence et une forte volonté de faire converger les luttes contre le système patriarcal.

Derrière les lettres de T-Hiya résonne d'abord un héritage, celui de Tihya (ou Dihya), plus connue sous le nom de Kahina, cette reine et guerrière amazighe qui a résisté à l'oppression pour défendre la dignité de son peuple. C'est cette figure historique, symbole de résilience et de courage, qui a inspiré le collectif qui s'appuie sur ce passé de résistance pour nourrir un engagement fermement ancré dans le présent. Leur mot d'ordre ? Le féminisme intersectionnel.

En s'inspirant des réflexions d'Antonio Gramsci sur la convergence des luttes, T-Hiya



SOCIÉTÉ

La fabrique de la précarité : l'autre violence du divorce

Par **Dounia Z. Mseffer**

Au Maroc, la rupture du mariage marque trop souvent le début d'une lente descente aux enfers financière pour les femmes et leurs enfants. Entre pensions dérisoires face à l'inflation, chantages institutionnels et absence de partage des biens, le Code de la famille actuel peine à les protéger réellement. Zoom sur une violence économique silencieuse qui redessine brutalement le destin de milliers de mères.

« *Honnêtement, je me demande de quels droits on parle quand il s'agit des femmes ou des enfants? Si mes parents n'avaient pas été là, je me serais retrouvée à la rue. C'est quoi cette Nafaqa qui ne nous permet pas d'avoir une vie digne ? On a soi-disant signé une tonne d'accords internationaux et adopté des lois pour préserver l'intérêt des enfants, mais ce n'est que du pipeau.* » Ce cri de colère, c'est celui de Khadija, 41 ans, mère de deux filles. Et son cas est loin d'être une exception. D'après le Conseil supérieur du pouvoir

pose un constat sans appel : pour démanteler les systèmes d'oppression et reprendre le pouvoir, les différents mouvements de contestation n'ont d'autre choix que de faire front commun.

Lire l'article en entier

judiciaire, les tribunaux ont enregistré 40 214 affaires de divorce et 107 681 affaires de dissolution de mariage (Tatliq) en 2024. Derrière ces chiffres, selon l'Enquête Nationale sur la Famille 2025, 80 % des femmes divorcées ne reçoivent ni pension et 73,9 % d'entre elles n'ont d'autre choix que de retourner vivre chez leurs parents.

Lire l'article en entier

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITE MAG.com

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025